

Expériences de dispositifs de coordination territoriale À BRUXELLES ET EN WALLONIE

204

L'examen de l'ensemble des données recueillies dans le premier état des lieux conduisait à plusieurs constats en matière de besoins, notamment par rapport à la répartition géographique de ceux-ci. Des disparités entre régions et des situations plus ou moins difficiles étaient relevées selon les communes et les problématiques régionales.

Lors de la deuxième Conférence interministérielle sur l'alphabétisation, les Ministres concernés donnaient pour mission au Comité de pilotage :

- 1) d'examiner la faisabilité d'une coordination territoriale harmonisée sur l'ensemble du territoire de la Communauté française
- 2) de préparer des outils et d'établir un cahier des charges visant à favoriser l'organisation de la prise en compte des questions d'alpha à l'échelle de bassins territoriaux

Le Comité de pilotage s'est penché sur deux expériences significatives menées récemment sur ce plan :

- l'expérience menée au sein du projet Equal 2 par Lire et Ecrire en Wallonie : le projet « Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées »
- l'expérience de dispositif territorial menée par Lire et Ecrire Bruxelles : « Le plan bruxellois pour l'alphabétisation »

Chacune d'elles est décrite dans ce chapitre qui se conclut sur les perspectives de développement de dispositifs territoriaux similaires en Wallonie et à Bruxelles, sur base des investigations du Comité de pilotage.



5.1 DISPOSITIF WALLON: LE PROJET
"DISPOSITIFS TERRITORIAUX POUR LE
DROIT À L'ALPHABÉTISATION ET LA PRISE
EN COMPTE DES PERSONNES ILLETTRÉES"

GENÈSE DU PROJET

Deux constats sous-tendent fondamentalement le projet :

- La société est incapable de garantir la participation de tous à la vie sociale, culturelle, économique, démocratique :
 - une partie des jeunes continuent à sortir illettré-e-s du système scolaire obligatoire...
 - l'illettrisme est producteur d'autres exclusions.
 - il est difficile de faire entrer en formation le public-cible le plus isolé, et les personnes infrascolarisées belges.
 - il est trop difficile d'exercer ses droits lorsqu'on ne sait pas lire ni écrire.
 - les personnes en formation ne considèrent pas l'alphabétisation comme un droit mais comme un privilège.
- Des organismes ou des associations, qui touchent un public faiblement scolarisé, n'ont pas nécessairement conscience de l'illettrisme de leur public.

Pour toucher les personnes en situation d'illettrisme "là où elles sont", pour développer des moyens de lutte contre l'illettrisme, il faut donc que ces organismes ou associations aient pris conscience de la réalité de l'illettrisme afin qu'ils deviennent acteurs de changement.

Pour mieux rencontrer les besoins exprimés et latents, il y a donc lieu créer un réseau capable de soutenir la personne en difficulté face à la lecture et à l'écriture, dont tous les partenaires coopèrent pour mettre en place des actions collectives pour contrer l'illettrisme. Ce partenariat doit être multidimensionnel, c'est-à-dire fondé sur des partenaires issus de

secteurs différents et couvrir l'ensemble du territoire concerné. Le réseau ne doit pas être centré exclusivement sur l'offre de formation mais doit surtout veiller à la prévention et à la détection de l'analphabétisme et au soutien apporté aux opérateurs de première ligne.

Le projet "Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées" est un programme expérimental financé par le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre d'Equal pour la période du premier janvier 2005 à fin 2007. Equal est un programme européen destiné à explorer de nouveaux moyens de lutte contre les discriminations et les inégalités. La Région wallonne apporte également son soutien au projet. Ce projet s'inspire des conclusions et observations tirées d'une première expérience pilote menée en Hainaut occidental dans le cadre d'un financement sous Equal 1.

Le projet a été déposé au niveau européen par les huit régionales de Lire et Ecrire ainsi que les deux comités subrégionaux du Hainaut occidental représentés par le Forem. Lire et Ecrire en Wallonie en assume la coordination.

Dès le lancement de cette initiative limitée dans le temps, l'objectif était de faire la preuve de l'utilité de l'action, d'associer pleinement d'autres partenaires au niveau sous-régional. C'est ainsi qu'avant le dépôt du dossier, une présentation globale du projet a eu lieu pour recueillir l'avis et l'adhésion de partenaires potentiels interpellés par la question de l'illettrisme et désireux de se mobiliser.

D'emblée, le projet vise également à renforcer l'autonomie et l'implication des personnes en situation d'illettrisme qui en sont les bénéficiaires.

Le projet s'est concrétisé par la création de neuf structures : les plateformes sous-régionales (constituées des partenaires

locaux) au sein desquelles, une instance d'opérationnalisation (le "bureau" voir ci-dessous) rassemble quelques partenaires en vue du pilotage des initiatives menées dans la plateforme sous-régionale.

L'action se déroule sur un territoire circonscrit : la Région wallonne et se calque sur le territoire des huit régionales de Lire et Ecrire. En ce qui concerne le « Centre Mons Borinage », une plateforme sous-régionale a été créée à Mons et une autre à La Louvière.

Les plateformes prennent leur ancrage dans le territoire du/de :

- Brabant wallon
- Charleroi /Sud Hainaut
- Hainaut occidental
- La Louvière
- Liège-Huy-Waremme
- Luxembourg
- Mons
- Namur
- Verviers

L'ensemble du dispositif est coordonné par un Comité de pilotage régional wallon qui impulse les lignes de conduite transversales et vient en appui aux plateformes sous-régionales.

AU NIVEAU SOUS-RÉGIONAL

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES PLATEFORMES SOUS-RÉGIONALES

Les partenaires invités à participer à la plateforme relèvent de la sphère :

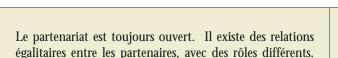
- administrative : mutuelles, communes, provinces.
- culturelle : bibliothèques, associations culturelles, centres

- culturels, médiathèques, Télé Communautaire.
- associative : associations émanant du champ de l'éducation permanente, de la sphère sociale...
- médicale : les maisons médicales.
- sociale: centres régionaux d'intégration, médiation sociale, maisons accueil, centre de médiation des gens du voyage, services sociaux de mobilité en région rurale, CPAS.
- de l'insertion/ emploi : EFT, OISP, régies de quartier, Forem, ALE, maisons de l'emploi, CEFO, CSEF.
- des entreprises : plus rares, rattachées au domaine des titres-services ou des entreprises d'insertion ou entreprises de travail intérimaire.
- de l'enseignement : les centres psycho-médico sociaux, les centres de formation en alternance, les établissements d'enseignement, la promotion sociale.
- syndicale.
- pénitentiaire.
- des apprenant-e-s en alphabétisation.

La présidence des plateformes est généralement assumée par une institution publique ou non-marchande. Certaines ont mis en place un règlement d'ordre intérieur pour faciliter les relations et liaisons entre partenaires et instances.

Chaque plateforme, composée de l'ensemble des partenaires, est appuyée par un comité de pilotage restreint ("le bureau") qui opérationnalise les orientations et les décisions. A partir du constat partagé par tous les partenaires, il y a lieu de mettre en commun énergies et ressources pour construire des actions collectives faisant reculer l'analphabétisme.

C'est ainsi qu'au niveau sous-régional, Lire et Ecrire est présent au Comité de pilotage et au comité de pilotage restreint. Ces instances jouent un rôle de coordination de l'action au plan local. Lire et Ecrire est donc garant du processus.



MISSIONS DES PLATEFORMES SOUS-RÉGIONALES

A partir d'un constat de départ local partagé et construit par tous les partenaires autour des questions relatives à l'illettrisme, la plateforme sous-régionale vise à :

- réaliser un diagnostic sur la situation des besoins locaux en matière d'alphabétisation.
- optimaliser la quantité, la qualité et la diversité de l'offre de formation.
- disposer d'une meilleure connaissance du public.
- aboutir à une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation d'illettrisme pour une meilleure insertion sur le marché de l'emploi et de la formation notamment.
- systématiser les échanges de bonnes pratiques à l'échelle locale et régionale en vue de dupliquer ces expériences dans d'autres territoires.
- veiller à l'élaboration d'outils divers pour une meilleure prise en compte de l'illettrisme
- construire une véritable action autour du droit à l'alphabétisation dans le bassin sous-régional et au plan wallon.

Il ne s'agit ni d'un programme ni d'un produit fini mais bien d'un partenariat égalitaire fondé sur une démarche de construction commune, sur la "co-construction" d'outils et de pratiques par les partenaires. C'est bien à partir du constat de départ réalisé, de manière quantitative et qualitative, par tous les partenaires pour inventorier les situations concrètes insatisfaisantes par rapport à la prise en compte de l'illettrisme, que sont alors par la suite cernées les thématiques à traiter et à approfondir prioritairement par des groupes de travail ouverts à tous et toutes. Une convention de partenariat existe entre les partenaires.

MOYENS DES PLATEFORMES SOUS-RÉGIONALES

Le soutien financier du projet a permis à Lire et Ecrire d'affecter à chaque plateforme sous-régionale un-e responsable de projet à concurrence de 2/3 ETP en moyenne. Ce/cette dernier-ière a pour mission de :

- animer les plateformes sous-régionales pour compte de tous:
- coordonner l'action des plateformes sous-régionales;
- être un garant méthodologique et opérationnel;
- communiquer en interne et externe;
- assurer un appui administratif et rédactionnel;
- analyser les besoins des partenaires;
- faire des liens avec la coordination wallonne (informer, alimenter, échanger), pour susciter des synergies avec d'autres dispositifs (PST3, DIISP, ...) en Région wallonne.

AU NIVEAU DE LA WALLONIE

La structure de coordination régionale est assumée par le Comité de pilotage régional wallon.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL WALLON

Le Comité de pilotage régional wallon rassemble les représentant-e-s des plateformes sous-régionales et d'institutions wallonnes ou européennes, c'est-à-dire quelques 150 partenaires. Le Comité de pilotage régional wallon se réunit en moyenne tous les trois mois et compte une trentaine de membres.

SES MISSIONS

Le Comité de pilotage régional wallon intègre les éléments transversaux, assure le suivi des missions effectuées pour compte de tous par Lire et Ecrire en Wallonie¹, la mutualisation des questions et résultats des dispositifs locaux et sous-régionaux, l'élaboration de positions communes qui concernent l'ensemble des dispositifs sous-régionaux, la structuration de liens entre eux.

L'impulsion, la coordination générale du projet, l'appui aux plateformes sous-régionales sont assumées par Lire et Ecrire en Wallonie, coordinateur du projet Equal.

MOYENS AFFECTÉS À LA COORDINATION GÉNÉRALE DU PROJET

Pratiquement, c'est Lire et Ecrire en Wallonie, qui en tant que coordinateur du projet en assume donc l'orchestration.

Le financement du projet permet à Lire et Écrire en Wallonie d'affecter un temps plein pour :

- assumer la coordination et l'impulsion générale, l'administration, les négociations interrégionales;
- mutualiser ce qui se passe dans les plateformes sousrégionales;
- soutenir et accompagner chaque plateforme sous-régionale;
- organiser la circulation de l'information;
- assurer la cohérence de fonds entre toutes les plateformes;
- accomplir le travail administratif et financier;
- animer des réunions de coordination mensuelles qui rassemblent les responsables de projet afin de procéder à un état d'avancement des travaux, de dégager des préoccupations communes, de veiller à leur accompagnement méthodologique, d'établir des liens de transversalité.

LES GROUPES DE TRAVAIL AU NIVEAU SOUS-RÉGIONAL ET RÉGIONAL

Trois grands axes sont traités au sein de l'ensemble des plateformes sous-régionales et au niveau régional wallon.

Il s'agit de :

- la prévention ou comment aboutir à "une école de la réussite pour tous";
- l'offre de formation en alphabétisation qui devrait être de qualité, décentralisée, renforcée, diversifiée;
- la prise en compte des personnes illettrées, des réalités quotidiennes rencontrées dans les services publics, les associations, les syndicats, les entreprises, les écoles, par la modification des pratiques et de la communication. Pour que chacun puisse faire valoir ses droits au logement, au travail, à la santé, à la culture..., même s'il ne sait pas lire ou écrire.

Deux thématiques transversales sont par ailleurs également présentes :

- la participation des personnes illettrées,
- la question du genre et de l'égalité des chances.

Selon les réalités sous-régionales, le constat de départ effectué, les difficultés et priorités identifiées par les partenaires, des groupes de travail thématiques ont été créés. Ces groupes de travail rassemblent les partenaires intéressés, définissent des cahiers de charge, déclinent des actions. Des liens entre les sous-groupes de travail ont été initiés au niveau régional wallon et des thématiques communes sont traitées au plan sous-régional. C'est ainsi que les plateformes sous-régionales dont les groupes de travail portent sur l'accueil, se réunissent ponctuellement pour confronter leurs travaux. Il s'agit essentiellement des plateformes sous-régionales du Brabant wallon, du Luxembourg, de Mons, de La Louvière, de Charleroi et de Liège.

Le projet Equal demande la désignation d'un coordinateur de projet « Equal ». Ce rôle est assuré par Lire et Ecrire en Wallonie.



Voici un aperçu des thématiques traitées :

Thèmes traités	Objectifs recherchés	Plateformes concernées
Culture	Rendre la culture accessible aux publics en situation d'illettrisme. Promouvoir un événement relatif à cet objectif.	Luxembourg
Monde du travail	Chercher à sensibiliser les employeurs potentiels à la question de l'illettrisme en entreprise, inventorier les obstacles et appuis à apporter.	Namur, Luxembourg, Verviers
Enseignement	Sensibiliser le monde de l'enseignement en matière de prévention. Développer des actions locales. Construire des méthodologies adaptées à l'apprentissage.	Luxembourg, Verviers, Hainaut occidental
Ruralité	Prendre en compte les spécificités du milieu rural et les obstacles rencontrés en matière d'entrée en formation, de rencontre de la demande des publics ruraux	Namur
Accueil/Orientation/ Formation	Aborder les problèmes concrets rencontrés à l'accueil par les publics en situation d'illettrisme. Promouvoir des actions, inventorier les services pour changer les pratiques.	Luxembourg, Charleroi, La Louvière, Mons, Brabant wallon, Liège
Filières et passerelles en matière de formation	S'interroger sur les perspectives de formation des personnes en situation d'illettrisme, sur l'accessibilité de l'offre de formation pour adultes, proposer un cadre d'action et des solutions pour opérateurs locaux.	Brabant wallon et Namur
Offre et demande de formation	Examiner comment concilier l'offre et la demande de formation des personnes, relever les obstacles.	Verviers

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'expérience menée tend à démontrer que :

- Le fait de réunir un nombre considérable d'acteur-trice-s provenant d'horizons variés nécessite un important travail de clarification et d'information sur le projet, sa démarche, sa finalité et ses enjeux, son financement.
- L'appropriation des actions par chacun-e, la découverte du processus de partenariat demandent du temps, de l'énergie, de l'investissement collectif et individuel.
- Les rythmes de chacun-e ne sont pas synchrones : des ajustements entre les partenaires sont parfois nécessaires ainsi que des retours en arrière. Le temps disponible ou à investir rebute certains d'entre eux. Le temps pour

obtenir des résultats concrets démotive d'autres. Certains partenaires sont en attente de réponses toutes faites ou immédiates.

- La prise en compte et la valorisation de chacun-e à son niveau (selon son secteur, son institution, son positionnement dans l'organisation) exigent impérativement une connaissance de base des enjeux locaux, de l'environnement, du mode de communication. La complexité des enjeux institutionnels locaux peut parfois provoquer des difficultés au démarrage et ralentir la dynamique de certains projets. Les priorités des uns, les stratégies des autres peuvent générer des retards au niveau de l'action. La connaissance du territoire et de ses institutions fait donc figure de pré-requis indispensable. Il faut s'assurer dès le départ que tous les acteur-trice-s concerné-e-s sont convié-e-s au projet.
- Le temps nécessaire pour produire des effets concrets est long. Il faut donc penser à motiver et associer périodiquement l'ensemble des partenaires pour leur permettre d'avoir une vision globale de l'évolution du projet et de son impact à leur égard. C'est ainsi que plusieurs plateformes ont mis en place lors du dernier trimestre 2006 des événements mobilisateurs visant à resserrer et réaffirmer la dimension partenariale.
- Le lien entre le projet sur les dispositifs territoriaux et d'autres dispositifs doit être précisé. Quels outils de communication concevoir pour assurer le bon déroulement des activités en leur assurant une complémentarité au plan local et régional?

LES PLUS-VALUES DU PROJET

Les plus-values identifiées portent sur la mise en réseau, le

partenariat, les changements de pratiques, certaines actions concrètes spécifiques :

C'est ainsi que :

- Les dispositifs sont des endroits où chacun-e peut apporter, à son niveau, sa contribution à la lutte contre l'analphabétisme tant au plan local que régional et fédéral. La diversité des partenaires permet d'aborder l'illettrisme sous plusieurs angles d'approche.
- Le rôle de "ressource" et d'"expert", joué par Lire et Ecrire, a permis de mobiliser les partenaires, de porter et soutenir la question de l'illettrisme en profondeur au sein de chaque dispositif sous-régional dans la durée, en développant un véritable maillage sous-régional. Les partenaires présents au niveau d'une sous-région éprouvent de réels besoins et disposent de peu de ressources en matière de lutte contre l'illettrisme. Ils doivent donc travailler constamment avec un opérateur maîtrisant bien la problématique pour accéder à des pistes d'action efficaces et professionnelles au niveau du conseil et de l'accompagnement.
- Les partenaires autour de la table sont très mobilisés pour échanger entre eux des informations, ressources, outils, pour débattre de problématiques liées à l'alphabétisation et établir des liens complémentaires entre les différentes dimensions rencontrées dans leur travail (prévention, prise en compte, accueil, orientation, formation, insertion). Il faut faire émerger des lignes de force communes en tenant compte du fait que l'on part bien des besoins des publics et non des institutions.
- La mise en réseau facilite la levée des obstacles lorsque plusieurs partenaires sont concernés. Solutionner une problématique de manière collective permet de gagner du temps et d'agir sur plusieurs fronts. Les moments de



rencontre entre les différents acteurs, la possibilité d'avoir accès à un regard extérieur permet d'apporter des éléments de réponse aux questions suscitées par le quotidien des institutions présentes dans le partenariat.

- Le soutien logistique et la formalisation des réunions constituent des appuis méthodologiques et de motivation.
- Les différents opérateurs se connaissent et se reconnaissent dans leurs orientations, leurs expertises de manière à mener une action concertée. Cela améliore l'orientation des publics vers des lieux adaptés à leurs besoins et demandes. De cette façon, les partenaires concernés ne doivent plus répondre à l'ensemble des sollicitations qui leur sont adressées. La mise en réseau améliore en effet la qualité des orientations du public vers l'endroit adéquat de formation. Par ce biais, les économies d'échelles sont favorisées et les doubles emplois évités.
- Le soutien de services publics (tels que les CSEF, le Forem, les CPAS, la province) et leur part d'implication dans le dispositif sont des éléments moteurs.
- En règle générale, la participation des apprenant-e-s se fait selon des rythmes et objectifs différents. La connaissance du public concerné est également importante pour les partenaires. La participation des apprenant-e-s permet d'approcher de manière concrète les difficultés rencontrées par les personnes en situation d'illettrisme, elle permet de lutter contre certains stéréotypes. Elle permet enfin aux personnes d'exposer leur point de vue quant au déroulement du projet.
- La présence de partenaires porteurs des valeurs du projet (émancipation sociale, démocratie, respect de l'autonomie et des projets individuels et collectif des personnes); leur capital culturel – l'alchimie partenariale, la

- manière de mettre en œuvre ces préceptes apparaissent comme autant de bases fondatrices du projet.
- L'échange de pratiques professionnelles améliore nettement ces dernières et permet aux partenaires d'induire ou de proposer des changements au sein de leurs organismes et autour d'eux.

5.2 DISPOSITIF TERRITORIAL BRUXELLOIS: LE PLAN BRUXELLOIS POUR L'ALPHABÉTISATION (PBA)

GENÈSE DU PLAN

Malgré une augmentation importante des actions d'alphabétisation (passage de 2000 apprenant-e-s en 1990 à plus de 4000 en 2000), les rentrées de septembre 2000 et 2001 devaient néanmoins révéler que plus de 2000 personnes s'étaient vues refuser l'inscription dans un centre d'alphabétisation, faute de place et de moyens disponibles pour augmenter l'offre de formation. Comment en est-on arrivé à ces chiffres ? Au cours de l'année 2000-2001, Lire et Ecrire Bruxelles lance l'opération "cartes postales" : chaque personne qui se présente dans une association d'alphabétisation et ne peut s'y inscrire faute de place est invitée à (faire) remplir une carte postale. A la récolte de 550 de ces cartes par Lire et Ecrire Bruxelles s'ajoutent les résultats de l'enquête statistique annuelle sur l'alphabétisation réalisée par Lire et Ecrire Communauté française qui révèle que l'inscription a dû être refusée à 2.230 personnes à Bruxelles en 2001. C'est sur ces données, sur le cahier de revendications de Lire et Ecrire Communauté française et les résultats de son enquête sur les enjeux des nouvelles technologies dans le secteur de l'alphabétisation à Bruxelles que Lire et Ecrire Bruxelles va s'appuyer pour interpeller les pouvoirs publics communautaires et régionaux.

Le 8 septembre 2001, à l'occasion de la « Journée Internationale de l'alphabétisation » décrétée par l'UNESCO, Lire et Ecrire Bruxelles organise une matinée de sensibilisation et une conférence de presse destinées à mettre en évidence les différents obstacles qui s'opposent au développement d'une alphabétisation de qualité à Bruxelles.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les pouvoirs publics prennent la mesure du problème de l'analphabétisme en Région bruxelloise, des obstacles économiques, sociaux, culturels et politiques que l'analphabétisme constitue pour le développement d'une société démocratique.

Le Gouvernement bruxellois et la COCOF ont ainsi annoncé leur intention :

- d'affecter 90 emplois ACS supplémentaires à l'alphabétisation dans une programmation de 3 ans
- de rechercher les moyens d'assurer les frais de fonctionnement des centres d'alphabétisation à renforcer ou à créer
- de charger Lire et Ecrire Bruxelles d'une consultation dans le cadre d'une étude préliminaire sur la manière de définir des modalités de mise en œuvre de la politique d'alphabétisation dans la Région de Bruxelles-Capitale, soit d'un Plan bruxellois pour l'alphabétisation.

La rentrée de septembre 2002 a donc marqué un tournant dans l'action de Lire et Ecrire Bruxelles et des 70 associations de l'époque qui, passées depuis à 110, composent le réseau bruxellois d'alphabétisation.

Déposé par Lire et Ecrire Bruxelles en avril 2002, le Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation (PBA) a été adopté par le Gouvernement de Bruxelles Capitale le 23 mai 2002 et par le Collège de la Commission communautaire française le 30 mai 2002.

Organisé autour de l'augmentation du nombre de places prioritairement en alphabétisation mais aussi en français langue étrangère (FLE) en Région bruxelloise, le Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation est coordonné par Lire et Ecrire Bruxelles depuis 2002.

L'association assure à la fois une fonction de mise en œuvre générale du PBA, de coordination générale et de centre de ressources (administratives, pédagogiques et de recherchedéveloppement). Ensemblier régional, elle organise la mise en œuvre locale du projet en Région bruxelloise en respectant le découpage ISP en 6 zones.

Ce projet d'élargissement de l'offre s'inscrit dans une démarche visant à permettre à toute personne adulte qui le souhaite ou qui en éprouve le besoin de trouver une offre d'alphabétisation :

- <u>proche</u> par le développement de la couverture géographique de l'offre d'alphabétisation ;
- adaptée à ses besoins par la création de nouveaux cours à horaires et contenus variés, visant à répondre à la diversité des demandes :
- de qualité par l'amélioration de la qualité des locaux et du matériel pédagogique, notamment informatique, et de la formation des formateurs.

Par la création d'un espace de recherche spécialisé, ce projet se dote d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition, dans toutes les matières qui sont en lien immédiat avec l'analphabétisme.

UN PROJET EN 6 OBJECTIFS

Les deux premiers objectifs visent le développement des structures locales, la qualité et l'efficacité de l'accueil et de l'orientation du public.

Les trois suivants soutiennent le développement de la qualité de la formation.



Le sixième objectif concerne le renforcement de la capacité globale d'analyse et de propositions.

1. Ouvrir 2.000 places supplémentaires prioritairement en alphabétisation mais aussi en français langue étrangère et améliorer la répartition géographique de l'offre de cours.

En 3 ans, Lire et Ecrire Bruxelles va se doter de **6 structures locales** couvrant chacune une zone délimitée de Bruxelles, selon le découpage ISP.

Ces structures locales bénéficient de personnel ACS et de frais de fonctionnement qu'elles mettent, par convention, à disposition d'associations existantes et utilisent en propre pour organiser des cours en vue de

Cerner au mieux les besoins locaux :

- État des lieux permanent, en collaboration avec les partenaires de la zone, sur les besoins des demandeur-euse-s de cours comme des formateur-trice-s et des cadres de l'alpha
- Relais vers la structure de coordination régionale
- Offrir un service de proximité au public et aux associations d'alphabétisation :
- Service d'accueil et d'orientation des demandeur-euse-s de cours
- Mise à disposition de matériel et d'un-e conseiller-ère informatique
- Mise à disposition de matériel pédagogique et d'un-e formateur-trice spécialisé-e

• Favoriser les collaborations et complémentarités

- Création d'espaces de rencontre et d'échange entre les différents partenaires de l'alphabétisation de la zone
- Développement de partenariats avec les acteurs sociaux de la zone

- Améliorer la répartition géographique de l'offre de cours et la diversifier
- Organisation de cours et d'activités d'alphabétisation là où l'offre est insuffisante
- Développement de cours mixtes
- Renforcement des cours du soir

Au complet, l'équipe d'une locale de Lire et Ecrire Bruxelles se compose de :

- une direction
- un-e conseiller-ère pédagogique
- un agent d'accueil et d'orientation

Complètement opérationnelle, une locale offre les services suivants :

- un service d'accueil et d'orientation du public en général et d'accompagnement social des participants de la locale
- une offre de cours organisée en propre dans ses locaux et délocalisée dans des associations conventionnées de la zone
- des salles de formation pour les apprenant-e-s de la locale
- un accompagnement pédagogique aux formateur-trice-s de la locale et, progressivement, aux opérateurs de la zone
- l'organisation de rencontres entre opérateurs, principalement dans le cadre de réunions de zone
- l'accessibilité à une salle informatique en voie d'évolution vers un atelier multimedia.
- 2. Organiser le développement des capacités d'accueil en alphabétisation, notamment du point de vue de l'organisation locale.

Chaque structure locale dispose d'un agent d'accueil et d'orientation du public chargé notamment de

- centraliser l'offre de chaque zone et la diffuser en vue de favoriser une orientation efficace du public.
- accueillir, tester et orienter parmi les opérateurs du réseau, dont les locales de Lire et Ecrire Bruxelles - les candidats à la recherche d'une formation en alphabétisation ou FLE en fonction de leur parcours scolaire, leur positionnement en français, leur projet et leur situation personnelle.

3. RENFORCER LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

L'augmentation du nombre de formateur-trice-s ainsi que la mobilisation des moyens financiers pour la formation permettront de prendre des mesures renforçant progressivement la qualité pédagogique en :

- multipliant et diversifiant le programme des formations de formateur-trice-s
- développant le centre de documentation régional au Collectif Alpha
- créant des « classes d'application » pour assurer les stages des nouveaux formateur-trice-s
- renforçant l'équipe des conseiller-ère-s pédagogiques
- instituant un Comité scientifique, alliant conseiller-ère-s pédagogiques, acteur-trice-s de terrain et chercheureuse-s des universités
- finançant des mini-bibliothèques zonales
- diffusant des « malles pédagogiques » de base dans chaque association

4. SOUTENIR LA QUALIFICATION ET LA CERTIFICATION DES TRA-VAILLEUR-EUSE-S DU SECTEUR ALPHA

Selon le plan phasé sur 3 ans et concerté avec Actiris, Lire et Ecrire Bruxelles a recruté, 90 ACS CDI dont deux-tiers ne sont pas ou peu diplômé-e-s avec pour mission de les qualifier et soutenir leur certification :

- La qualification professionnelle: Avec le soutien de la COCOF, Lire et Ecrire Bruxelles a assuré aux candidate-s formateur-trice-s, une formation qualifiante initiale préalable à l'engagement. Une fois sous contrat, les conseiller-ère-s pédagogiques de Lire et Ecrire Bruxelles organisent et assurent, à l'attention de ces nouveaux formateur-trice-s, des formations internes continuées sur le temps de travail visant le développement de compétences professionnelles spécifiques à l'alphabétisation.
- Le soutien à la certification : Lire et Ecrire Bruxelles encourage et soutient aussi ces collaborateur-trice-s dans un processus de reprise d'études certifiantes à raison d'un jour par semaine sur le temps de travail. Dans ce cadre, l'association leur accorde aussi son appui à travers une participation financière aux frais d'inscription, de déplacements et d'achat de matériel pédagogique.

5. GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DES TIC EN ALPHA

Pour répondre aux besoins informatiques des centres d'alphabétisation bruxellois, Lire et Ecrire met en œuvre un plan de développement reposant sur différents niveaux :

- un centre de ressources régional,
- six classes informatiques accessibles à l'ensemble des groupes d'alphabétisation, avec présence d'un-e animateur-trice spécialisé-e formé-e aux TIC,
- un ordinateur connecté dans chaque classe
- le déploiement de matériel informatique chez les opérateurs du réseau pour les apprenant-e-s,
- la formation de tous/toutes les intervenant-e-s en alphabétisation à la maîtrise initiale de l'outil informatique et de l'internet, complétée pour certain-e-s d'une formation de base à la maintenance
- la formation de tous les apprenant-e-s à la maîtrise initiale de l'outil informatique et de l'internet

6. SE DOTER D'UNE CAPACITÉ D'ANALYSE ET D'UNE FORCE DE PROPOSITION

Au-delà du développement de l'offre d'alphabétisation qui occupe 90 % des efforts portés par ce plan, avoir une politique de lutte pour l'alphabétisation implique d'analyser les causes et contextes qui créent l'analphabétisme.

A cette fin, Lire et Ecrire Bruxelles s'est dotée d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition. Sa cellule Recherche et Développement travaille prioritairement dans 6 thématiques qui sont en lien immédiat avec l'analphabétisme :

- Prévention de l'analphabétisme à l'école, particulièrement dans les quartiers défavorisés
- Analphabétisme et emploi
- Solidarités internationales
- Nouveaux flux migratoires
- Université ouverte
- Technologies de l'Information et de la Communication

LES MOYENS

L'octroi de 90 postes ACS CDI par la Région Bruxelles-Capitale, dans une programmation de 3 ans à partir de 2002 est complété par :

- une subvention annuelle octroyée par Arrêté au Collège de la Commission communautaire française finançant des postes d'encadrement,
- les frais liés aux expertises extérieures dans les domaines de la formation des cadres, de la consultance en gestion des ressources humaines, de l'informatique et de la comptabilité
- les frais de formation initiale et continue des formateur-trice-s en alphabétisation

- les frais de création, d'installation, d'équipement et de fonctionnement de 6 sections de Lire et Ecrire
- les frais de fonctionnement des services centraux Lire et Ecrire.

LES RÉALISATIONS

1. LES ORIECTIES PREMIERS DU PLAN

Fin 2006, les objectifs sont majoritairement atteints à différents niveaux :

- <u>L'élargissement du rôle de Lire et Ecrire Bruxelles</u> de coordinateur d'un réseau à celui d'opérateur prioritairement d'alphabétisation mais aussi de FLE.
- <u>L'augmentation de l'offre</u> : **2.233 personnes inscrites** sur l'année 2006 dans le cadre de l'offre générée par le PBA
- La décentralisation de l'offre :
 - 6 structures locales se sont progressivement ouvertes, couvrant chacune une zone délimitée de Bruxelles, selon le découpage ISP: Nord-Est (Evere, Schaerbeek, St-Josse) en 2002, Ouest (Anderlecht) en 2002, Nord-Ouest (Berchem-Ste-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg, Molenbeek) en 2002, Sud (Forest, St-Gilles, Uccle) en 2002-2003, Sud-Est (Etterbeek, Ixelles élargie à Auderghem, Watermael-Boitsfort, Woluwé-St-Lambert, Woluwé-St-Pierre) en 2003-2004 et Centre (Bruxelles Centre, Laeken, Neder-over-Hembeek) en 2004-2005.
 - **33 conventions en cours** entre les locales et des associations partenaires de leur zone organisant le renforcement de l'offre chez ces opérateurs où l'intervention d'un formateur-trice de Lire et Ecrire Bruxelles permet d'ouvrir ou de stabiliser un nouveau groupe ouvert dans le cadre du PBA.

- <u>Le développement de la capacité d'accueil et d'orienta-</u> tion du public

A la rentrée 2006-2007, entre le 28 août et le 30 septembre 2006, les 6 locales de Lire et Ecrire Bruxelles ont été sollicitées par 2.363 personnes, principalement à la recherche d'une orientation.

Nombre de passages à l'accueil durant la période de rentrée : Septembre 2004-2005-2006									
	Centre	Nord Est	Nord Ouest	Ouest	Sud	Sud Est	Total		
2004 2005 2006	183 310 266	475 611 612	580 631 660	298 445 510	301 309 310	125 162 105	1962 2468 2463		

- Le renforcement de la qualité pédagogique

Le soutien au réseau

Les conseiller-ères-s pédagogiques régionaux/ales garantissent des services pédagogiques à l'attention du réseau d'alphabétisation : programme de formations des acteur-trice-s du secteur Alpha, activités culturelles, groupe de travail TIC, structuration du test de positionnement en français favorisant une orientation cohérente du public, coordination de la réalisation d'outils pédagogiques.

Le soutien à la qualification professionnelle des formateurtrice-s

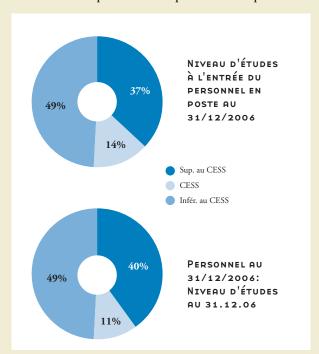
De 2002 à 2006, plusieurs préformations professionnelles qualifiantes ont été organisées pour des candidat-e-s formateur-trice-s en partenariat avec des opérateurs qui les accueillaient en stages.

6 conseiller-ère-s pédagogiques de zone affecté-e-s chacun-e dans une locale et accompagné-e-s par un conseiller-ère pédagogique régional-e construisent et animent un plan de formation pédagogique continuée interne pour et avec les formateur-trice-s de Lire et Ecrire Bruxelles.

Le soutien à la certification des travailleurs du secteur Alpha

Si ce dispositif est ouvert à l'ensemble des travailleur-euse-s du secteur Alpha bruxellois, il n'a été que peu sollicité par les opérateurs du réseau en vue d'un soutien à la reprise d'études certifiantes pour leurs travailleur-euse-s. Quant à Lire et Ecrire Bruxelles, 14 travailleur-euse-s se sont, à ce jour, inscrit-e-s dans un processus de reprise d'études soutenu par l'association.

Au 31 décembre 2006, la réussite par 3 travailleurs d'un cycle complet d'études de niveau graduat, faisait évoluer comme suit la répartition des diplômes dans le personnel.





- <u>La lutte contre la fracture numérique et l'accessibilité</u> <u>des TIC aux personnes analphabètes</u>

Accompagné-e-s pédagogiquement par une conseillère pédagogique régionale, des **formateur-trice-s Alpha spécialisés en TIC** opèrent dans les **salles TIC des locales** à l'attention des apprenant-e-s des locales et des associations partenaires.

Un groupe de travail TIC animé par la conseillère pédagogique régionale réunit régulièrement les opérateurs du réseau intéressés par le travail TIC avec un public Alpha et/ou FLE

En juillet 2006, les SPP-IS (Services Publics fédéraux de Programmation – Intégration sociale) lançaient un appel à projet intitulé « EPN – Internet pour tous » qui visait à favoriser la création de nouveaux Espaces Publics Numériques (EPN), notamment dans les associations. En réponse à cet appel, la cellule Recherche et Développement de Lire et Ecrire Bruxelles a remis un projet « global » demandant l'agrément de 15 EPN pour 15 associations partenaires. Ce projet agréé par le SPP-IS a permis d'affecter 106 PC dans les 15 associations partenaires.

Le développement d'une capacité d'analyse et d'une force de proposition

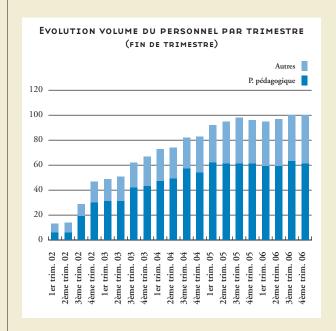
A titre illustratif, épinglons une série de réalisations de la Cellule Recherche et Développement :

- la participation au « Livre blanc, cahier de revendications de Lire et Ecrire » publié à l'occasion des élections régionales et européennes 2004
- la rédaction d'un avis sur « le contrat pour l'Ecole »
- une recherche en cours sur la scolarité des enfants des analphabètes adultes dans le cadre de l'appel à projets intitulé « Renforcer le dialogue écoles-familles »
- la collaboration, avec le pôle pédagogique de Lire et Ecrire Bruxelles, à des projets à dimension interna-

- tionale (Fonds francophone des inforoutes, Gründtvig), la concertation avec la DGCD autour des possibilités de financement des projets d'alphabétisation Nord-Sud par l'axe D.3.3 « Migration et Développement »
- en réponse à l'appel à projet fédéral SPP-IS, le dépôt d'un dossier coordonné en vue de déploiement d'Espaces publics numériques dans les associations du secteur Alpha bruxellois.

En appui à la réalisation de ces objectifs, Lire et Ecrire Bruxelles a

élargi son équipe de base qui est passée de 10 personnes à plus de 100 travailleur-euse-s réparti-e-s dans une douzaine de fonctions complémentaires au sein d'un secteur en début de professionnalisation



créé un secteur « Communication et Editions »

Ce service assure un soutien à la communication interne et externe.

Au sein de Lire et Ecrire Bruxelles, ce secteur met en place des outils de communication visant à créer du lien pour une équipe qui, en 3 ans est passée de 10 à plus de 100 personnes, et est décentralisée dans huit implantations. Il apporte aussi son expertise graphique à l'édition de documents de promotion, notamment des activités larges public développées par les locales.

A son actif, outre le soutien aux opérateurs du réseau, soulignons la réalisation de mallettes pédagogiques diffusées à chaque association en 2003-2004, l'actualisation du moteur de recherche où sont répertoriés les mini-sites de présentation des associations, l'édition des répertoires d'alphabétisation et de FLE actualisés tous les deux ans, la co-édition de projets des partenaires, l'alimentation du portail de Lire et Ecrire avec les actualités du réseau.

2. AUTRES EFFETS DU PLAN

Si l'augmentation de l'offre ciblait les opérateurs de formation d'alphabétisation comme partenaires privilégiés de cette mission première, deux facteurs ont largement contribué au développement de démarches de sensibilisation d'un large éventail d'autres acteurs concernés par la prise en compte d'un public adulte pas ou peu scolarisé.

 Le travail de première ligne des agents d'accueil et d'orientation et particulièrement son volet « accompagnement social » les met quotidiennement en contact avec :

- le public,
- les opérateurs
- une grande diversité de relais sociaux dans et hors Région bruxelloise : communes, Actiris/VDAB, ONEm, missions locales, avocats et services d'aide juridique, syndicats, services d'aide et d'accompagnement pour femmes battues, services de garde d'enfants, centres pénitenciers, services d'accompagnement social et éducatif de personnes exilées non accompagnées, SOS Jeunes, CPAS et centres pénitenciers au-delà de Bruxelles...
- d'autres interlocuteurs concernés : employeurs, propriétaires.

Les agents d'accueil et d'orientation sont aussi de plus en plus largement sollicités par l'établissement d'attestations de présentation et d'inscription des apprenants en réponse à une demande croissante émanant principalement des CPAS, d'Actiris et de l'ONEm.

• La diversification des contacts initiés et entretenus par chaque locale sur sa zone, les sollicitations dont elles font l'objet et les différents espaces de concertation qu'elles fréquentent participent à leur ancrage progressif dans la vie sociale, politique et culturelle de leur zone. Cet élargissement de leur champ relationnel audelà des seuls opérateurs Alpha-FLE améliore la visibilité de leurs présence et missions auprès des différents acteurs de la vie associative et politique de la zone. La création de liens avec des partenaires culturels effectifs ou potentiels ouvre aussi des pistes de collaborations ponctuelles ou structurelles entre la locale et les acteurs concernés, voire au niveau de l'ensemble de la zone.

De l'articulation des missions complémentaires inhérentes au PBA ont donc émergé des actions d'information et de sensibilisation qui, à géométrie variable, se sont multipliées



d'initiative par Lire et Ecrire Bruxelles ou à la demande sur l'ensemble des zones. La dimension « remédier » associée en principal à l'augmentation de l'offre s'est ainsi élargie à celles d'informer et sensibiliser pour contribuer à prévenir l'analphabétisme et à détecter les besoins des personnes analphabètes en vue de mieux les accompagner dans la réalisation de leurs attentes et projets.

5.3 PERSPECTIVES

Depuis la conférence interministérielle de septembre 2006 où il était convié à prolonger sa réflexion et à soumettre aux Ministres concerné-e-s ses conclusions, le Comité de pilotage a poursuivi ses travaux et élaboré un modèle théorique qui sera présenté à la Conférence interministérielle de 2007. C'est sur cette base que cette dernière se positionnera, déterminera si elle décide de mettre en place de tels dispositifs, sous quelle forme et avec quels moyens.

Ce processus a abouti à une proposition de dispositif territorial qui intègre les enseignements des expériences menées dans les deux régions, tout en envisageant une vision harmonisée, mais néanmoins adaptée aux besoins et aux situations institutionnelles différentes de Bruxelles et de la Wallonie.

L'objectif d'une concertation permanente est, entre autres, de :

 réunir toute personne qui, à un titre ou à un autre, est impliquée ou concernée par les politiques d'alphabétisation et ce sur une zone délimitée : organismes d'alphabétisation, représentants d'administrations et d'institutions de divers secteurs (emploi, logement, culture, santé...), partenaires sociaux, représentants d'apprenant-e-s...

- favoriser la sensibilisation d'agents-relais et la concertation entre les représentants institutionnels intervenant à un titre ou à un autre, sur la problématique alpha, dans un bassin territorial donné
- inventorier le potentiel d'un territoire et ses ressources exploitées ou non pour lutter contre l'illettrisme
- faciliter la prise en compte des dimensions suivantes :
 - la détection
 - la prévention
 - la remédiation
- atteindre une plus grande efficacité dans la prise en charge des personnes analphabètes en coordonnant ce qui existe et en relevant ce qu'il faudrait créer
- impulser une dynamique créative pour répondre à des besoins non rencontrés.